

**CONSEIL SECURITE**  
**CIRCULAIRE DE SECURITE n°205**  
**annule et remplace la CS 192**

Réf.: 23.0204

Date: 09 mars 2023

Emetteur: FFP

Objet: Utilisation de maillons rapides n°6

Matériels concernés: Toutes Voilures Tandem principales.

Texte: il nous a été rapporté des problèmes de serrage excessif sur des maillons rapides en acier zingué n°6 reconnaissables à l'inscription WLL 400 kg N6, montés sur des voilures principales tandem TX2 de chez Icarus World.

L'examen des maillons a montré que les limites de résistance mécanique que peut endurer l'écrou du maillon ont été dépassées au serrage, de sorte que l'écrou s'est fendu.

La rupture de l'écrou peut provoquer des risques de déformations et d'ouverture en vol du maillon rapide sur ces voiles tandem principales, l'échappement du maillon pouvant se produire après une ouverture du maillon à plus de 90°.





**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**

**62 rue de Fécamp - 75012 PARIS**

**Tél : 01.53.46.68.68**

**e-mail : [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr)**

**Web : [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)**

**Actions:**

Identifier le marquage du maillon rapide, en l'absence de marquage ou en cas de marquage incomplet, ne pas utiliser le maillon.

Les utilisateurs et/ou propriétaires de toutes voilures principales tandem utilisant des maillons zingués n°6, doivent effectuer le changement de connectiques par l'un des moyens suivants :

1) Remplacement obligatoire des maillons en acier zingué n°6 par des maillons souples dédiés fabriqués par le constructeur de la voilure tandem principale concernée

ou

2) Remplacement obligatoire des maillons en acier zingué n°6 par des maillons inoxydables n°6 qui respectent les conditions suivantes :

- Le marquage INOX doit figurer sur le corps de la manille
- L'inscription « CE » doit être marquée sur le corps de la manille.
- La Charge Maximale d'Utilisation (CMU) ou WLL (Working Load Limit) soit 650 kilos doit y être mentionnée et ne pas être dépassée.

Rappel : les utilisateurs doivent procéder régulièrement au contrôle de serrage des maillons rapides en s'assurant par contrôle visuel de la fermeture systématique de l'écrou : aucun filet ne doit être apparent.

En cas de doute, il est de la responsabilité de l'utilisateur d'en effectuer le remplacement.

Il est nécessaire de serrer à la main aussi serré que possible et bloquer d'un ¼ de tour à la clé en maintenant le maillon.

**Personnel qualifié** : Tous utilisateurs.

**Date d'application** : Immédiate

**AFFICHAGE OBLIGATOIRE**